

EXTRAIT DU DOCUMENT FINAL DE SYNTHÈSE

Analyse des enquêtes réalisées dans les 5 pays bénéficiaires de l'action.

1. Information générale

2. Le patrimoine du pays

2.1. Les richesses dont dispose les pays :

L'Afrique est reconnue pour sa grande richesse patrimoniale. Ceci est confirmé par la majorité des collectivités locales répondantes. 85% d'entre elles observent en premier lieu sur leur territoire du patrimoine immatériel, ensuite du patrimoine matériel immobilier (76%). Ces sites sont selon 65% des répondants des lieux sociaux d'intérêt pour les populations locales et également les touristes. On remarque l'unanimité des autorités locales Béninoises quant à l'omniprésence du patrimoine immatériel, souvent associés aux rites et croyances traditionnelles.

Les richesses patrimoniales des pays		% Mali	% Cap vert	% Maurita	% Bénin	% Sénégal	% Moyen
A.3.3	Votre ville/commune possède t-elle un (ou plusieurs) patrimoine immobilier remarquable (monument, architecture, lieux sacrés, site remarquable) ?	64%	77%	66%	96%	77%	76%
A.3.5	Votre ville/commune possède t-elle un (ou plusieurs) patrimoine immatériel remarquable?	66%	95%	79%	100%	87%	85%
A.4.4	Votre ville/commune a-t-elle des espaces culturels remarquables fréquentés par la population locale et/ou des touristes ?	50%	66%	66%	80%	67%	66%

2.2. L'état de conservation du patrimoine

Le niveau de satisfaction concernant l'état de conservation du patrimoine dans les communes est faible (26%). Heureusement, la majorité des collectivités locales (79%) sont conscientes des menaces qu'elles pèsent sur leur patrimoine.

L'état de conservation du patrimoine		% Mali	% Cap vert	Maurita nie	% Bénin	% Sénégal	% Moyen
A.4.3	Jugez - vous satisfaisant l' état général de conservation du patrimoine?	31%	32%	23%	29%	13%	26%
A.4.1	Avez-vous le sentiment que le patrimoine de votre ville est menacé?	68%	59%	83%	100%	83%	79%

Au nombre des menaces qui pèsent sur le patrimoine de ces différentes collectivités locales, les premiers éléments signalés par 34% des collectivités concernent les menaces essentiellement

humaines inhérentes à la structure. Elles comprennent le manque de moyens techniques et financiers et le manque de capacité pour gérer les sites patrimoniaux.

La deuxième catégorie de menace est également d'ordre humain mais extérieur à la structure. Cette catégorie interpelle 32% des collectivités locales. Elle inclut l'abandon du bâti, la pollution, la Sur population, le non respect des valeurs patrimoniales, le vandalisme et le manque d'adaptation aux standards modernes.

Enfin, une partie non négligeable (19%) de collectivités locales est inquiétée par le groupe de menaces d'ordre essentiellement naturel. Elles incluent : les inondations, le changement climatique et les séismes.

Une lecture plus fine des sous catégories permet de faire ressortir des menaces clés qui concernent un nombre important de collectivités des 5 pays Il s'agit de : l'abandon du bâti (10%), des inondations (10%), de l'érosion naturelle (10%) et du changement climatique.

Au delà de ces grandes tendances, des spécificités ressortent par pays. On peut noter :

- Les effets des inondations en Mauritanie (15% contre 10% en moyenne)
- Le non respect des valeurs patrimoniales en Mauritanie (9% contre 5% en moyenne)
- Le manque d'adaptation aux standards modernes en Mauritanie (7%, contre 2% en moyenne)
- Le taux de vandalisme au mali est particulièrement préoccupant (8% contre 4% en moyenne)

Les menaces pesants sur le patrimoine de la ville		% Mali	% Cap vert	Mauritanie	% Bénin	% Sénégal	% Moyen
A.4.2	Sismique	3%	6%	5%	0%	0%	3%
	Inondations	11%	10%	15%	6%	10%	10%
	Pollution	7%	4%	8%	4%	5%	6%
	Sur population/ sur fréquentation	7%	5%	4%	1%	6%	5%
	Abandon du bâti	7%	11%	9%	9%	15%	10%
	Erosion naturelle	10%	12%	11%	4%	13%	10%
	Changement climatique	7%	7%	9%	2%	6%	6%
	Développement d'infrastructures sur les sites patrimoniaux	1%	6%	2%	7%	4%	4%
	Non respect des valeurs patrimoniales	1%	5%	9%	8%	3%	5%
	Manque de capacités pour gérer les sites patrimoniaux	19%	9%	10%	26%	12%	15%
	Moyens techniques et financiers	17%	21%	9%	29%	18%	19%
	Vandalisme, vol, autres pratiques illégales	8%	3%	2%	3%	2%	4%
	Manque d'adaptation aux standards modernes	0%	0%	7%	1%	2%	2%
	Autre	2%	0%	1%	0%	3%	1%

2.3. La perception du patrimoine

Plus de ¾ des collectivités répondantes sont convaincues que le patrimoine est une réelle opportunité pour le développement. Il ne constitue un handicap majeur pour le développement que pour moins d'un 1/3 d'entre elles, sauf dans le cas du Mali où ce frein est ressenti par 41% des collectivités.

Malgré cette opportunité, on constate une insatisfaction de plus de la moitié des collectivités concernant la promotion et la mise en valeur du patrimoine et la qualité des activités éducatives menées en lien avec le patrimoine. Ces données sont sans doute en lien avec le manque de compétences techniques (18%) et de moyens financiers (17%) remarqués par les collectivités comme les obstacles internes majeurs pour une bonne gestion du patrimoine sur leur territoire.

La perception du patrimoine		% Mali	% Cap vert	Mauritanie	% Bénin	% Sénégal	% Moyen
A.4.1	Avez-vous le sentiment que le patrimoine de votre ville est un handicap pour le développement ?	41%	14%	25%	0%	17%	19%
A.4.1	Avez-vous le sentiment que le patrimoine de votre ville est une opportunité pour le développement ?	75%	100%	97%	100%	88%	92%
A.4.3	Jugez-vous satisfaisants la contribution des activités du patrimoine au développement local?	41%	36%	31%	29%	18%	31%
A.4.3	Jugez-vous satisfaisants la sensibilisation des populations locales?	51%	50%	38%	29%	31%	40%
A.4.3	Jugez-vous satisfaisants la promotion et en valeur du patrimoine de votre commune?	38%	45%	36%	37%	25%	36%
A.4.3	Jugez-vous satisfaisants les activités éducatives en lien avec le patrimoine culturel?	43%	50%	57%	29%	44%	45%

3. Bilan des moyens humains, techniques et financiers des collectivités pour le patrimoine dans les pays cibles

3.1. Bilan des moyens humains

Il ressort de cette section de l'enquête que dans le domaine de l'urbanisme, la culture et le patrimoine, la majorité (autour de 2/3) des collectivités locales disposent de conseillers municipaux. Par contre le nombre collectivités ayant de cadres et des agents susceptibles de mettre en œuvre les décisions engagées par la collectivité est plus réduit. A ce propos, on peut noter les moyens humains particulièrement réduits au Mali, avec moins d'un tiers des communes disposant de cadres et d'agents dans les domaines concernés.

Ces données posent la question du recrutement et de la formation des cadres et agents dans ces domaines.

On remarque également, qu'il y a globalement plus d'employés dans le domaine de l'urbanisme, puis de la culture que dans le domaine du patrimoine. En attendant la formation et le recrutement de cadres et d'agents dans ce domaine, il sera sans doute important de commencer à aborder la question patrimoniale avec les employés déjà en place (urbanisme et culture).

Bilan des moyens humains des collectivités locales		% Mali	% Cap vert	Mauritanie	% Bénin	% Sénégal	% Moyen
A. 1.2	Y a-t-il des conseillers municipaux en charge de						
	urbanisme	48%	95%	70%	71%	87%	74%
	patrimoine	57%	77%	56%	50%	71%	62%
A. 1.4	Y a-t-il des cadres en charge de						
	urbanisme	13%	86%	48%	66%	40%	51%
	patrimoine	17%	45%	39%	62%	23%	37%
A. 1.6	Y a-t-il des agents en charge de						
	urbanisme	18%	95%	53%	75%	60%	60%
	patrimoine	19%	63%	48%	37%	33%	40%
	culture	30%	86%	52%	58%	54%	56%

3.2. Bilan des moyens financiers

L'analyse des questionnaires révèle que seules 26 % de collectivités disposent d'un budget réservé aux questions patrimoniales.

Bilan des moyens financiers		% Mali	% Cap vert	Mauritanie	% Bénin	% Sénégal	% Moyen
A.3.4	Votre commune dispose-t-elle d'un budget spécifique associé au patrimoine?	22%	45%	28%	21%	13%	26%

3.3. Outils de gestion du patrimoine

L'inventaire et la protection du patrimoine

Au Cap vert, en Mauritanie et au Sénégal, un peu plus de la moitié des collectivités locales disposent d'un inventaire de leur patrimoine (respectivement 68%, 67% et 56% des collectivités.) Les collectivités locales du Mali et du Bénin sont moins bien loties avec seulement respectivement 25% et 29% d'entre elles ayant un inventaire.

L'implication des collectivités locales dans l'élaboration des inventaires est largement insuffisante, seules 1/3 d'entre elles ont déjà participé à ce genre d'activité. Ces données éclairent sur l'insatisfaction exprimée par 2/3 des interrogées par rapport à l'inventaire. Ces chiffres questionnent également sur la représentativité de ces dernières et l'effectivité de l'approche participative.

Concernant la protection du patrimoine à travers le droit positif ou traditionnel, les données sont disparates en fonction des pays. Au Mali et au Cap vert, la moitié (52 et 50%) des collectivités considèrent que ces patrimoines sont protégés. Par contre en Mauritanie, seules 15% des collectivités affirment une protection de ces patrimoines. A l'inverse, au Bénin et au Sénégal, plus de 2/3 (respectivement 71% et 85%) bénéficie d'une protection. La part des systèmes de protection traditionnelle dans ces deux pays est à relever.

Outils d'aménagement du territoire utiles à la gestion du patrimoine

Les collectivités interrogées disposent d'outil de gestion de leurs territoires, le plus usuels étant le plan de développement local. Néanmoins, selon les participants aux formations du projet, ces outils incluent peu ou pas la question du patrimoine.

Malgré l'important patrimoine immobilier sur leur territoire, moins d'un quart des collectivités locales disposent de règlement d'urbanisme spécifique assurant une protection du patrimoine.

Un peu plus d'un tiers des collectivités procèdent aux études d'impacts. Néanmoins la majorité d'entre elles n'incluent pas dans ces études d'impact le volet patrimoine. Considérant le potentiel patrimonial de ces pays et plus particulièrement le potentiel archéologique, ces données sont alarmantes.

Outils utiles à la conservation du patrimoine		% Mali	vert	Maurita	% Bénin	Sénégal	Moyen
	Disposez vous d'un inventaire du patrimoine ?	25%	68%	67%	29%	56%	49%
A.2.5	Avez-vous déjà participé à un inventaire	15%	27%	31%	33%	50%	31%
A.2.5	Etes vous satisfaits de l'inventaire	31%	41%	35%	33%	53%	39%
	Le patrimoine est il protégé (droit positif ou traditionnel)	52%	50%	15%	71%	85%	55%
A.5.2	Schéma directeur	27%	86%	53%	67%	57%	58%
	PDC	63%	81%	85%	100%	69%	80%
A.5.1	règlement d'urbanisme assurant une protection du patrimoine	23%	14%	18%	21%	38%	23%
	Avez-vous déjà procédé à des études d'impact avant travaux ?	13%	45%	43%	37%	38%	35%
	Si oui, ces études d'impacts analysent –ils l'impact sur le patrimoine	10%	27%	40%	25%	45%	29%

4. Bilan de la mise en œuvre des actions portant sur le patrimoine

4.1. Bilan sur le fonctionnement

Le cadre législatif et administratif

Les communes sont majoritairement mitigées quant au bon fonctionnement du cadre législatif associé à la gestion du patrimoine. Ainsi seul 1/3 d'entre elles sont satisfaites de leurs effectivités.

Seules les collectivités du Sénégal sont plus nombreuses (50%) à exprimer une certaine satisfaction. Ces données sont inquiétantes notamment quand on les associe aux sentiments exprimés par la majorité (90%) des directions en charge de la culture d’Afrique, qui révèlent lors du rapport périodique du centre du patrimoine mondial de l’UNESCO leurs capacités faibles pour rendre exécutoires les cadres juridiques.

La majorité (68%) des collectivités sont également insatisfaites de l’effectivité des mécanismes de gestion entre les divers échelons de l’Etat. En effet, si 60% d’entre elles collaborent régulièrement avec les institutions centrales chargé du patrimoine et de l’urbanisme, il ressort des enquêtes que ces collaborations sont purement administratives et peu autour de projets. D’ailleurs peu (21%) des collectivités ont pu déjà mettre en place avec les autorités centrales ou déconcentré des cadres de partenariats autour du patrimoine.

Ces constats d’insatisfaction sont confirmés par le rapport périodique avec une grande majorité des Etats parties indiquant qu’une certaine coopération existe, mais qu’elle est limitée.

Effectivité du cadre législatif et administratif		% Mali	vert	Maurita	% Bénin	Sénégal	Moyen
A.4.3	Effectivité du cadre législatif	32%	32%	29%	33%	50%	35%
A.4.3	Effectivité du mécanisme de gestion	31%	41%	28%	29%	29%	32%
A.4.3	Collaboration avec les ministères concernés	32%	82%	51%	83%	50%	60%
A.4.3	Cadre de partenariat établis entre les acteurs	12%	14%	26%	21%	33%	21%

Le fonctionnement interne

L’insatisfaction notée concernant l’état de conservation du patrimoine est étroitement liée aux problèmes internes des collectivités locales. Les difficultés majeures rencontrées sont le manque de compétence et de formation (les deux étant les premiers obstacles pour 18% des collectivités). Ensuite, 17% des collectivités notent le manque de budgets spécifiques. Enfin, 16% d’entre elles relèvent le manque de transfert de compétences et de ressources comme un obstacle majeur. Pour le dernier point, il est important de remarqué que le processus de décentralisation et de déconcentration dans le domaine du patrimoine est particulièrement long.

Quels sont les problèmes internes et de fonctionnement ?		% Mali	% Cap vert	Maurita nie	% Bénin	% Sénégal	% Moyen
	Compétences techniques et professionnelles	15%	18%	22%	17%	20%	18%
	Manque d’initiatives votre commune	12%	6%	8%	10%	10%	9%
	Connaissance des textes et des missions des collectivités	11%	7%	9%	2%	8%	7%
	Diffusion des textes législatifs et réglementaires dans votre commune	5%	6%	6%	3%	6%	5%
	Transfert de compétences et de ressources (humaines et financières) aux collectivités	17%	14%	14%	20%	14%	16%
	Prise en compte du patrimoine culturel dans les programmes et projets de développement communaux	10%	7%	8%	7%	14%	9%
	Formation des collectivités décentralisées en matière de protection, promotion et gestion du patrimoine culturel	18%	17%	15%	22%	17%	18%
A.6.1	Manque d’un budget spécifique pour la conservation et valorisation du patrimoine culturel	12%	25%	18%	19%	12%	17%

4.2. Bilan sur les actions mises en œuvre

Malgré ces contextes, les collectivités sont relativement actives, 47% d’entre elles ont déjà menées des actions en lien avec le patrimoine. Plus de 2/3 évoquent notamment le travail avec les écoles sur cette thématique.

Action menées par les collectivités locales		% Mali	% Cap vert	Maurita nie	% Bénin	% Sénégal	% Moyen
A.3.2	Votre ville/commune a-t-elle déjà réalisé des actions particulières en lien avec la protection/conservation/mise en valeur d’un patrimoine ?	30%	68%	33%	58%	47%	47%
A.4.3	Travail régulier avec les écoles	61%	45%	80%	71%	63%	64%

5. Les attentes des Als en terme de formation

L'enquête fait ressortir un besoin crucial de renforcement des capacités des autorités locales dans le domaine du patrimoine. Les thématiques qui interpellent le plus les collectivités des 5 pays sont dans l'ordre : la définition du patrimoine (23%), la gestion du patrimoine (18%) et le montage de projets culturels (17%)

Thèmes prioritaires pour les ateliers		% Mali	% Cap vert	Mauritanie	% Bénin	% Sénégal	% Moyen
	Définition du patrimoine culturel / Types de patrimoine culturel	26%	29%	24%	17%	20%	23%
	Contexte institutionnel et cadre réglementaire (cadre administratif, décentralisation et partage des responsabilités)	16%	15%	18%	14%	9%	14%
	La gestion du patrimoine (Gestion participative, gestion des parties prenantes)	19%	18%	19%	18%	17%	18%
	Evaluation et gestion des risques (trafics illicites des biens culturels, droits d'auteur, droits voisins, menaces sur le patrimoine immatériel, catastrophes naturelles)	9%	10%	7%	7%	10%	9%
	La chaîne d'intervention sur le patrimoine (la connaissance et l'inventaire, la protection, la conservation, la mise en valeur, la diffusion)	11%	11%	8%	19%	10%	12%
	Montage et gestion des projets culturels (analyse, montage, suivi, contrôle)	13%	14%	14%	19%	23%	17%
A.7	Aspects culturels des études d'impacts environnementales	6%	3%	9%	6%	10%	7%